

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**  
**Automne 2016**

<b>POL 5441-40</b> <b>Politique étrangère du Canada</b> Jeudi : 14h00-17h00
---

Professeur : Justin Massie  
Bureau : A-3465  
Téléphone : (514) 987-3000, poste 5282  
Courriel : [massie.justin@uqam.ca](mailto:massie.justin@uqam.ca)  
Heures de bureau : Lundi et jeudi : 12h30-13h30

---

**DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS**

La place du Canada dans le monde par rapport aux autres acteurs du système international. Analyse des origines, de l'élaboration, du processus de prise de décision et de la mise en œuvre de la politique étrangère. Le rôle international du Québec. Les relations du Canada avec les États- Unis, l'Europe et les autres régions du monde. Sa participation aux organisations internationales et ses positions face aux grands enjeux mondiaux.

**OBJECTIFS DU COURS**

Ce cours a pour objectif de développer une capacité d'analyse et de compréhension de la politique étrangère canadienne. La démarche pédagogique s'articule autour du développement de compétences en matière d'argumentation dans ce domaine. Au terme de la session, l'étudiante, étudiant est en mesure de resituer n'importe quel événement ou problème ponctuel relevant du champ de la politique étrangère du Canada par rapport à une logique d'ensemble de cette politique. L'étudiante, étudiant est ainsi à même d'effectuer des liens entre différentes questions spécifiques, ou encore d'identifier des récurrences dans la dynamique ou l'évolution de la politique étrangère du Canada.

La réalisation de ces objectifs passe par la capacité à conceptualiser le comportement international du Canada, à en opérationnaliser les principaux facteurs explicatifs, à structurer de manière logique les relations entre ces différents facteurs dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique étrangère, ainsi qu'à documenter empiriquement les phénomènes étudiés. Ceci passe par l'acquisition d'un certain nombre de connaissances empiriques et théoriques sur l'objet d'étude, de même que par le développement d'un esprit critique à l'égard de cet objet d'étude.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les exposés magistraux constituent une base de réflexion qui doit être alimentée et enrichie par les lectures obligatoires avant chaque séance de cours. Les enseignements magistraux ne remplacent pas la lecture assidue et attentive des textes; ils sont plutôt conçus pour en éclairer la lecture. Chaque semaine de cours sera composée d'une exposition magistrale des éléments de base et de discussions. Un retour sur la matière vue dans le cours précédent est effectué afin de s'assurer de la bonne compréhension des différents contenus.

Le cours se divise en deux parties. La première consiste à présenter les principaux facteurs explicatifs de la politique de la politique étrangère canadienne. La seconde partie examine quelques enjeux de l'heure et permet d'appliquer les compétences d'analyse à des cas d'études.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation	Pondération	Échéance
Rapport d'analyse I	15%	29 septembre
Rapport d'analyse II	15%	3 novembre au 15 décembre
Examen de mi-session	30%	3 novembre
Examen final	40%	19 décembre

**Rapports d'analyse :** Le rapport d'analyse est un essai argumentatif de 10 pages à double interligne (marges de 2,5 cm, police Times New Roman 12) dans lequel l'étudiant-e présente (1) une introduction spécifiant la réponse à la question posée, (2) trois arguments qui étayent la réponse, ainsi (3) qu'une conclusion synthétisant les arguments et présentant deux conséquences politiques de l'analyse. Le rapport doit citer au minimum tous les textes obligatoires du cours en question, ainsi que deux autres sources (notamment parmi les lectures additionnelles suggérées).

Deux rapports d'analyse sont à produire. Le premier doit répondre à la question du cours du 29 septembre. Un second rapport doit porter sur l'un des cours entre le 3 novembre et le 15 décembre.

Chaque rapport doit impérativement être remis avant le début du cours en question. En aucun cas les retards ne seront acceptés.

**Examen de mi-session :** L'examen maison (*take-home*) de mi-session porte sur la matière vue en classe jusqu'alors. Il consiste à rédiger un essai argumentatif d'une longueur de 10-20 pages à double interligne (marges de 2,5 cm, police Times New Roman 12) sur l'une des questions posées à l'examen. Les questions d'examen seront remises en classe le 20 octobre et l'examen doit être remis le 3 novembre.

**Examen final :** L'examen maison (*take-home*) final porte sur l'ensemble de la matière vue en classe. Il consiste à rédiger un essai argumentatif d'une longueur de 20 pages à double interligne (marges de 2,5 cm, police Times New Roman 12) sur l'une des questions posées à l'examen.

Les questions d'examen seront remises en classe le 8 décembre et l'examen doit être remis au secrétariat du Département de science politique (A-3405) avant le 19 décembre à 17h00.

**Présentation** : Chacun des travaux doit inclure une page de présentation, des notes de bas de page, ainsi qu'une bibliographie des sources citées, lesquelles ne sont pas comprises dans le nombre maximal de pages. Il est impératif de respecter scrupuleusement les règles méthodologiques de référencement (citations, notes de bas de page, bibliographie, etc.). Tous les détails à ce sujet sont disponibles dans le *Guide de méthodologie en science politique - Premier cycle*, en vente au Centre Paulo Freire (A-3645).

**Évaluation** : Les critères d'évaluation des travaux sont : 1) présence et pertinence de tous les éléments exigés; 2) cohérence et clarté de l'argumentation; 3) effort de recherche (diversité, multiplicité et pertinence des sources); 4) qualité du français, référencement et présentation générale.

#### **Le Centre Paulo Freire**

Le Centre Paulo Freire offre un service d'appui académique aux étudiantes, étudiants inscrits dans les cours de science politique. Animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, il est ouvert 5 jours par semaine entre 11h et 16h, au local A-3645.

#### **INFORMATIONS ADDITIONNELLES**

Les travaux doivent être remis en mains propres au professeur, ou au secrétariat du Département de science politique (A-3405) de manière à officialiser la date de remise. Veuillez noter qu'un travail déposé après 17h00 est réputé avoir été déposé le lendemain (ou le lundi suivant s'il a été déposé après 17h00 le vendredi). Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré, à moins d'être justifié par une attestation médicale valable. Les travaux remis en retard seront pénalisés de 5% par jour de retard, incluant les jours de fin de semaine.

Tous les travaux doivent être remis en format papier et en version électronique (Word) sur Moodle. Seule la remise de la copie papier officialise la date de remise du travail. Aucune note ne sera attribuée si les travaux ne sont pas remis sous ces deux formes. Portail général : [www.moodle.uqam.ca](http://www.moodle.uqam.ca). Procédure d'accès : [www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf](http://www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf)

#### **MATERIEL OBLIGATOIRE**

Les lectures obligatoires font partie intégrante de la matière soumise à évaluation. Elles servent de préparation aux cours et doivent donc être effectuées avant chacun de ceux-ci. Il est important de noter qu'elles ne résument pas les cours mais complètent la matière discutée en classe. Les lectures obligatoires sont indiquées par un astérisque (\*) dans le plan de cours.

L'ouvrage suivant est obligatoire :

- Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007). L'ouvrage est disponible en version papier (47,45\$) et numérique (24,99\$) à la Coop UQAM.

## PROGRAMME DE COURS ET DE LECTURES

### 8 septembre : Introduction

- Présentation et organisation du cours

### 15 septembre : L'analyse de la politique étrangère canadienne

\*Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : 25-48.

\*Justin Massie et Stéphane Roussel, « La politique étrangère du Canada : Intérêts, institutions et identités », dans Alain-G. Gagnon (dir.), *La politique québécoise et canadienne : Une approche pluraliste* (Québec : Presse de l'Université du Québec, 2014) : 669-700. Disponible sur Moodle.

### 22 septembre : Les déterminants externes

\*Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : Chap. 1 et 6.

### 29 septembre : Les idées dominantes

-Rapport d'analyse obligatoire : *Quelle(s) structure(s) d'idées dominantes gouverne(nt) la politique étrangère canadienne depuis la fin de la guerre froide ?*

\*Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : Chap. 2 et 4.

### 6 octobre : Le pouvoir exécutif et le processus décisionnel

\*Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : Chap. 5, 7 et 8.

### 13 octobre : Le système fédéral et parlementaire

\*Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : Chap. 9 à 11.

### 20 octobre : Société civile et opinion publique

-Remise des questions de l'examen de mi-session

\*Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : Chap. 3.

\*Justin Massie et Jean-Christophe Boucher, « Militaristes et anti-impérialistes : les Québécois face à la sécurité internationale », *Études internationales* 44:3 (2013) : 359-385. Disponible sur Virtuose.

## **27 octobre : Pas de cours – Semaine de lecture**

### **3 novembre : L'environnement international**

-Remise de l'examen de mi-session

-Rapport d'analyse : *Quels sont les trois principaux défis internationaux auquel le Canada devra faire face au cours de la prochaine décennie ?*

\*Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada, *Analyse de l'environnement du MAECD 2014*, Ottawa, 2014. Disponible sur Moodle.

\*Ministère de la Défense nationale du Canada, *L'environnement de la sécurité de l'avenir 2013-2040*, Ottawa, 2014. Disponible sur Moodle.

### **10 novembre : Les interventions militaires**

-Rapport d'analyse : *Pourquoi le Canada participe-t-il à des interventions militaires internationales ?*

\*Stéphane Roussel et Chantal Robichaud, « L'État post-moderne par excellence ? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales* 35:1 (2004) : 149-70. Disponible via Virtuose.

\*Eric Wagner, « Un royaume pacifique ? Le mythe canadien du maintien de la paix et la guerre froide », *Revue militaire canadienne* 7:4 (2006-2007) : 45-53. Disponible en ligne : <http://www.journal.forces.gc.ca/vo7/no4/wagner-fra.asp>

\*Justin Massie et David G. Haglund, « Un poids décisif ? L'influence du Québec sur les interventions militaires canadiennes », *Globe : Revue internationale d'études québécoises* 17:2 (2014) : 173-206. Disponible via Virtuose.

### **17 novembre : Les droits de la personne**

-Rapport d'analyse : *Quelle est la place des droits humains dans la politique étrangère canadienne ?*

\*Leslie E. Norton, « L'incidence de la violation flagrante et systématique des droits de la personne sur les relations bilatérales du Canada », *Études internationales* 24:4 (1993) : 787-811. Disponible via Virtuose.

\*Don Hubert, « Consolidation de la paix et sécurité humaine dans la politique étrangère canadienne », dans Yvan Conoir et Gérard Verna (dir.), *Faire la paix : Concepts et pratiques de la consolidation de la paix* (Québec : Presses de l'Université Laval, 2005) : 466-83. Disponible sur Moodle.

\*Marc-André Anzueto, « Instrumentalisation des droits humains en politique étrangère canadienne ? Le crépuscule de l'internationalisme et l'émergence du néoconservatisme au Guatemala », *Études internationales* 45:4 (2014) : 601-624. Disponible via Virtuose.

## **24 novembre : L'aide publique internationale**

-Rapport d'analyse : *La politique d'aide publique internationale du Canada est-elle guidée par des impératifs humanitaires ?*

\*Alain Noël, Jean-Philippe Thérien et Sébastien Dallaire, « Les Canadiens et l'aide au développement : un internationalisme à deux vitesses », dans François Audet, Marie-Eve Desrosiers et Stéphane Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008) : 141-156. Disponible via Virtuose.

\*Éric Marclay, « Le virage vers les questions de sécurité de l'aide publique au développement », dans François Audet, Marie-Eve Desrosiers et Stéphane Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008) : 241-61. Disponible via Virtuose.

\*François Audet et Olga Navarro-Flores, « Virage dans la gestion de l'aide canadienne publique au développement : tensions et dynamiques d'une nouvelle idéologie », *Canadian Foreign Policy* 20:1 (2014): 61-72. Disponible via Virtuose.

## **1<sup>er</sup> décembre : Commercer dans un monde multipolaire**

-Rapport d'analyse : *Quelle est la meilleure stratégie canadienne pour faire face à la montée en puissance de la Chine ?*

\*Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, *Un plan d'action canadien pour une nouvelle économie mondiale : Réponse à l'émergence de la Russie, de l'Inde et de la Chine* (Ottawa : Sénat du Canada, juin 2010). Disponible en ligne : [www.parl.gc.ca/content/sen/committee/403/fore/rep/rep07jun10-f.pdf](http://www.parl.gc.ca/content/sen/committee/403/fore/rep/rep07jun10-f.pdf)

\*Christian Deblock, « La politique commerciale canadienne à l'heure des 3 'D' », Cahier de recherche – CEIM (septembre 2012). Disponible en ligne : [http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Deblock\\_Sept2012\\_Relations\\_commerciales\\_entre\\_le\\_Canada\\_et\\_les\\_USA.pdf](http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Deblock_Sept2012_Relations_commerciales_entre_le_Canada_et_les_USA.pdf)

\*Patrick Leblond, « La politique commerciale du Canada envers l'Asie : fin de l'ambivalence ? », Série scientifique 2015s-24, CIRANO (juin 2015). Disponible en ligne : <http://www.cirano.qc.ca/files/publications/2015s-24.pdf>

## **8 décembre : Paradiplomatie : Les relations internationales du Québec**

-Remise des questions de l'examen final

-Rapport d'analyse : *Pourquoi le Québec est-il aussi actif sur la scène internationale ?*

\*Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007) : Chap. 12.

\*Nelson Michaud et Isabelle Ramet, « Québec et politique étrangère : contradiction ou réalité ? », *International Journal* 59:2 (2004) : 303-324. Disponible via Virtuose.

\*Stéphane Paquin et Annie Chaloux, « Le Québec sur la scène internationale. Les raisons de son dynamisme », *Globe : revue internationale d'études québécoises* 13:1 (2010) : 25-45. Disponible via Virtuose.

### **15 décembre : Une révolution néoconservatrice ?**

-Rapport d'analyse : *Le gouvernement conservateur de Stephen Harper a-t-il mené une politique étrangère différente de celle des gouvernements précédents ?*

\*Manuel Dorion-Soulié et Stéphane Roussel, « 'Oui' à l'Irak ? Le baptême du feu de Stephen Harper et l'émergence du néocontinentalisme (2002–2003) », *Canadian Foreign Policy* 20:1 (2014): 9-18. Disponible via Virtuose.

\*Justin Massie et Darko Brizic, « Rupture idéologique et redéfinition de l'identité internationale du Canada : Harper et Chrétien face aux guerres en Libye et au Kosovo », *Canadian Foreign Policy* 20:1 (2014) : 19-28. Disponible via Virtuose.

\*Pierre Binette et Philippe De Courval, « Solidarité ou solitude ? L'évolution de la politique étrangère canadienne au Conseil des droits de l'Homme », *Canadian Foreign Policy* 20:1 (2014) : 73-85. Disponible via Virtuose.

### **19 décembre : Remise de l'examen final**

#### **Orientations bibliographiques supplémentaires**

Des bibliographies sur la politique étrangère canadienne sont disponibles aux adresses suivantes :

[www.pedc.uqam.ca](http://www.pedc.uqam.ca)

<http://www.kirton.nelson.com/student/casestudies.html>

[www.ucs.mun.ca/~ocroci/CFP.pdf](http://www.ucs.mun.ca/~ocroci/CFP.pdf)

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000,

poste

0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.